



Fédération

DE L'ÉPICERIE ET DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

LA LETTRE DE LA FECP

Newsletter #16 – Mars 2020

Depuis le début de l'épidémie de coronavirus COVID-19, **la Fédération du Commerce et de la Distribution a mis en place une cellule de crise**, qui assure notamment, le lien entre les enseignes et le Gouvernement sur les difficultés constatées et les réponses possibles à y apporter.

Cette cellule diffuse régulièrement une note de suivi, initialement destinée aux grandes et moyennes surfaces, mais dont certains éléments peuvent être utiles au commerce alimentaire de proximité (approvisionnements, mesures de protection des salariés, etc.).

> [Consulter la dernière note de suivi \(20.03.2020\)](#)

Le Ministère du travail met quant à lui régulièrement à jour un « **Questions/réponses** », destiné tant aux salariés (précautions sur le lieu de travail, garde d'enfants, droits à indemnisation, etc.) qu'aux entreprises (sécurité du personnel, gestion des salariés infectés, arrêts de travail, etc.).

> [Consulter le « Questions/réponses » du Ministère de travail \(19.03.2020\)](#)

Enfin, à la demande des patrons d'enseignes et des fédérations, **le Gouvernement a salué l'engagement des professionnels de la distribution alimentaire** dans un courrier, consultable ci-dessous.

> [Consulter le courrier du Gouvernement](#)

Guide des bonnes pratiques en magasin - Prévention des contaminations

La FCD met également à votre disposition **un guide de bonnes pratiques à destination des magasins dans le cadre de la prévention des contaminations coronavirus**.

Ce guide, adaptable selon les formats et les ressources de chaque magasin, vise à renseigner sur **les mesures pouvant être mises en œuvre**, notamment en ce qui concerne :

- les caisses ;
- l'espace magasin ;
- l'entrée magasin ;
- la réception et l'accueil des fournisseurs ;
- les transports et livraisons aux clients ;
- les locaux du personnel et les locaux sociaux.

> [Consulter le guide des bonnes pratiques](#)

En complément de ce guide et afin de promouvoir les mesures qu'il contient, **un kit d'affiches utilisables en magasin, et modifiables selon vos besoins, a également été mis au point.**

> [Consulter le kit d'affiches](#) (version modifiable sur notre site)

.....

Pour aller plus loin

L'ensemble des informations contenues dans cette newsletter sont **consultables sur notre site internet**, rubrique « Actualité des adhérents ».

> [Consulter le site internet de la FECP](#)

Pour tout complément d'information ou tout renseignement qui vous serait nécessaire, la FECP reste bien entendu à votre disposition, à l'adresse info@fecp.fr.

Enfin, nous vous invitons à consulter régulièrement les sites institutionnels suivants :

- Sur le site du Gouvernement, une page dédiée avec un FAQ : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- Page dédiée du [Site du Ministère de la santé](#) + [Points de situations quotidiens](#)
- Page dédiée du [Site de santé Publique France](#)
- Page dédiée du [Site du ministère du travail](#)
- Numéro vert : **0 800 130 000**